

## **PIECES NECESSAIRES A L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION**

- L'original de l'acte de décès du défunt,
- Le livret de famille de toutes les unions du défunt,
- L'acte de donation entre époux et/ou les testaments du défunt,
- Le contrat de mariage du défunt et de ses héritiers,
- L'adresse, le numéro de téléphone, le mail et la profession des héritiers (compléter la fiche d'état-civil ci-jointe, pour chaque héritier et joindre une pièce d'identité),
- Le nom et l'adresse des banques du défunt,
- Le nom et l'adresse des caisses de retraite du défunt,
- Le nom et l'adresse des assurances-vie du défunt,
- La copie des cartes grises des véhicules du défunt et de son conjoint,
- Le titre de propriété des biens immobiliers (acquis, reçu par succession et/ou donation) et/ou la copie des baux,
- Les donations reçues ou consenties par le défunt,
- Les crédits en cours souscrits par le défunt ainsi que la copie des assurances des prêts,
- L'aide sociale